



Analyse des pratiques enseignantes dans la correction des copies de philosophie des lycées au Mali

Analysis of teaching practices in the correction of philosophy papers in high schools in Mali

Seydou Soungalo Coulibaly

Lycée public de Kayes N'di, Mali

Email: coulibalyseydousoungalo@gmail.com

Orcid id: <https://orcid.org/0009-0008-1424-2226>

Résumé : En didactique, la question de l'évaluation des connaissances des apprenants occupe une place de choix. Ainsi, chaque discipline scolaire est évaluée suivant une démarche particulière. Cette étude s'est particulièrement focalisée sur la correction des copies de philosophie au lycée. Très souvent, les acteurs impliqués dans l'acte éducatif ne sont pas unanimes sur la question de l'objectivité de la notation des copies de philosophie des lycéens. Cet article vise non seulement à apprécier le niveau d'acquisition des savoirs/connaissances en philosophie, à analyser les procédés utilisés par les professeurs de philosophie dans la correction des copies des lycéens, mais aussi à répertorier les écrits antérieurs relatifs à la notation des copies de philosophie. Cette étude a été réalisée en faisant recours à la recherche documentaire et la méthode mixte, sur un échantillon composé de deux inspecteurs pédagogiques régionaux et cinq cents copies corrigées de philosophie, sélectionnées aléatoirement dans quatre lycées de l'académie d'enseignement de Bamako, rive gauche et celle de Kalaban Coro. A l'issue des enquêtes de terrain, le non-respect du barème de notation des copies a été constaté sur plus de la moitié des copies de notre échantillon. De même, la question de la subjectivité semble inhérente à la notation philosophique. Il a été également constaté que la majorité des professeurs de philosophie utilisent les annotations sur les copies corrigées. Il ressort aussi de ces résultats que plus de la moitié des apprenants n'ont pas de niveau satisfaisant en philosophie. Au regard de ces résultats, l'évaluation des lycéens en philosophie mérite de réflexion.

Mots-clé: Mali, correction, copies, philosophie, lycée.

Abstract : In didactics, the question of assessing learners' knowledge occupies a prominent place. Thus, each school discipline is assessed according to a particular approach. This study particularly focused on the correction of philosophy papers in high school. Very often, the actors involved in the educational act are not unanimous on the question of the objectivity of the marking of high school students' philosophy papers. This article aims not only to assess the level of acquisition of knowledge/understanding in philosophy, to analyze the processes used by philosophy teachers in the correction of high school students' papers, but also to list previous writings relating to the marking of philosophy papers. This study was carried out using documentary research and mixed method, on a sample composed of two regional educational inspectors and five hundred corrected philosophy papers, randomly selected from four high schools of the Bamako teaching academy, left bank and that of Kalaban Coro. Following field surveys, non-compliance with the marking scheme for exams was observed in more than half of the exams in our sample. Similarly, the issue of subjectivity appears to be inherent in philosophical marking. It was also noted that the majority of philosophy teachers use annotations on corrected exams. These results also show that more than half of students do not have a satisfactory level in philosophy. In light of these results, the assessment of high school students in philosophy deserves some reflection.

Keywords: Mali, marking, papers, philosophy, high school.

Introduction

Le développement de l'école et celui de la société sont intimement liés. Du coup, les pratiques pédagogiques sont pensées pour les adapter aux réalités sociales, culturelles et économiques. Ces pratiques sont construites autour des disciplines scolaires qui suivent des méthodologies particulières d'exécution et d'évaluation. Il convient d'indiquer qu'il ne peut y avoir d'acte éducatif performant sans les outils d'évaluation adéquats. L'évaluation des acquis scolaires offre aux partenaires du contrat didactique plusieurs avantages, tels que : la régulation des acquis (peu assimilés par les apprenants), la consolidation et l'enrichissement

des connaissances acquises par les apprenants, la prise de conscience des enseignants sur leurs lacunes didactiques, les opportunités d'expérimentation de nouvelles approches d'évaluation. Au regard de ces avantages, la réalisation d'une évaluation scolaire performante ne peut se faire sans tenir compte de nombreux aspects qui sont à la fois curriculaires, institutionnels, didactiques, cognitifs, etc. C'est dire que l'évaluation scolaire doit être le résultat des actions réfléchies, car la bonne marche d'un système éducatif dépend en partie des outils d'évaluation mis en valeur.

Dans les situations de classe, de nombreux enseignants semblent n'avoir pas pris conscience de l'impact du système d'évaluation sur la réussite ou l'échec des apprenants. Autrement dit, toute évaluation a des implications positives ou négatives sur les élèves. Certes, l'école accorde une importance évidente à l'évaluation scolaire, mais il paraît essentiel de comprendre que le désir de doter l'école de systèmes d'évaluation justes et fidèles semble impossible, car les insuffisances sont toujours constatées en la matière. Ces lacunes constituent très souvent les sources des conflits entre les acteurs de l'acte éducatif. Ces constats laissent apparaître la nécessité de penser à nouveaux frais les modèles évaluatifs mis en valeur par l'école. Cela permettra de comprendre davantage les tenants et les aboutissants de ces démarches didactiques et pédagogiques en vue de nouvelles perspectives favorisant l'augmentation de l'efficacité interne et externe des systèmes éducatifs.

Très généralement, il ressort du constat des pratiques de classe que les enseignants, chargés des disciplines similaires, utilisent des critères variés pour évaluer des connaissances similaires. Un tel procédé didactique laisse impensé les problèmes liés à la fiabilité des instruments de mesure des connaissances des apprenants. Merle (2007) explique que la notation est souvent une source de tensions entre les élèves, leurs parents et les encadreurs. Pour lui, de nombreux élèves ne comprennent pas les notes attribuées et certains les contestent. Les idées de cet auteur laissent entendre la nécessité de consensus sur les critères de notation. La particularité de cette étude est qu'elle s'intéresse uniquement à la discipline philosophique, sous les angles de la correction des copies des élèves du lycée. Le choix de la philosophie dans le contexte de l'étude s'explique par deux raisons fondamentales, à savoir : la philosophie fait partie des rares matières, présentent dans les épreuves du baccalauréat malien, de toutes les séries, sans exception et dans l'enseignement, la philosophie est une discipline dont nous avons une certaine expérience.

Au Mali, l'enseignement de la philosophie s'est caractérisé par quelques changements en fonction du temps, à savoir : de la méthode classique ou enseignement frontal à l'approche par compétences (APC). Cette nouvelle démarche pédagogique exige dans le contexte de l'étude, trois types d'épreuves (la dissertation, le commentaire du texte et l'explication du texte ou la lecture méthodique) lors des contrôles de connaissances des lycéens en philosophie. Il est à constater que ces épreuves diffèrent selon les différentes séries de la terminale, exemple : en terminale sciences sociales, les apprenants sont évalués uniquement en dissertation et en commentaire du texte, mais en terminale sciences économiques, leur évaluation se consacre seulement à la dissertation et à la lecture méthodique. De même, il existe dans les curricula en vigueur au Mali, les normes relatives à la correction des dites épreuves philosophiques, notamment : le barème pour chaque partie de l'épreuve d'évaluation. Cette clarification présente un double avantage pour les apprenants. Elle leur permet à la fois de savoir a priori les attentes des évaluateurs et a posteriori, de prendre conscience de leurs erreurs après une évaluation en vue de parfaire davantage leurs connaissances dans la discipline en question.

Le non-respect de ces normes peut engendrer des conséquences très négatives sur la performance scolaire des élèves en philosophie. Ce qui laisse dire que la correction des copies des élèves du lycée en philosophie a un impact considérable sur le succès ou l'échec de ces apprenants. En outre, il est important de mentionner que la baisse du niveau de ces apprenants en philosophie impacte négativement leur capacité de discernement. Cet état de fait ne favorise

point leur ouverture sur le monde. Les idées de Kalambele (2022) font comprendre que les systèmes d'évaluation des connaissances philosophiques ont très peu évolué dans le temps. Il soutient également que la clarté dans les critères de notation permet non seulement de minimiser les subjectivités dans la correction des copies d'élèves, mais contribue aussi à la diminution des contestations après les comptes rendus des évaluations.

Par ailleurs, dans la mesure où les travaux des lycéens en philosophie ne sont pas notés élément par élément, mais plutôt selon une logique d'appréciation globale et unifiée de leurs réflexions. C'est ce qui justifie l'utilisation des fourchettes dans l'échelle de notes, guidée par un certain canevas de contenus à tenir en compte par les correcteurs (Eduscol, 2020). Selon ces idées, il est inopportun de corriger les copies de philosophie de manière détachée (attribuer un certain nombre de points aux différentes parties du devoir de l'élève). Il convient de préciser qu'il n'existe pas d'unanimité sur la question du barème de notation entre les acteurs qui s'intéressent à la question de l'évaluation des connaissances philosophiques des lycéens. Pour certains, le barème global semble plus logique que le barème sous forme d'échelle défendu par d'autres auteurs comme étant le plus performant. Tout cela montre davantage que la question de la notation des copies mérite des réflexions.

Dans tous les cas de figure, il convient de préciser que toute approche correctionnelle a des implications sur les apprenants. Ces différences didactiques relatives à la correction des copies d'épreuves philosophiques soulèvent la nécessité d'harmonisation des pratiques de classe en vue d'un meilleur rendement scolaire. Pour mieux cerner les contours de la problématique liée à l'évaluation des savoirs philosophiques des lycéens, cet article vise non seulement à apprécier le niveau d'acquisition des savoirs/connaissances en philosophie, à analyser les procédés utilisés par les professeurs de philosophie pour corriger les copies de ces élèves, mais aussi à répertorier les écrits antérieurs permettant de mieux comprendre la question de la notation des copies de philosophie des apprenants. Ainsi, il est utile de poser les questions suivantes : Le niveau d'acquisition des élèves du lycée est-il satisfaisant en philosophie ? Quels sont les procédés utilisés par les professeurs de philosophie pour corriger les copies des lycéens ? Existence-ils des écrits antérieurs relatifs à la question de la notation des copies de philosophie des lycéens ? La réflexion qui suit exposera tour à tour : l'approche méthodologique, la revue théorique, les résultats d'enquête, la discussion des résultats d'enquête et la conclusion.

1. Approche méthodologique de la recherche

Au cours de ce travail, la méthode mixte et la recherche documentaire ont été utilisées pour collecter les données à l'étude. La recherche de terrain s'est focalisée uniquement sur les copies corrigées des épreuves de philosophie de l'évaluation de la première période (premier trimestre de l'année scolaire 2024-2025). Cette enquête a été réalisée entre le 20 février 2025 et le 5 mars 2025. En d'autres termes, sur le terrain, notre travail consistait à collecter les informations relatives à l'étude tout en se référant seulement aux copies déjà corrigées. Un guide d'entretien a été utilisé à l'endroit de deux inspecteurs pédagogiques régionaux (IPRES) de certaines régions, sur les aspects institutionnels du barème de la notation des épreuves de philosophie au lycée.

Au cours de cette étude, la recherche documentaire a été mise en valeur en vue de répertorier les écrits essentiels en rapport avec la question de la notation des copies de philosophie au lycée. L'analyse de ces écrits permet de mettre en comparaison la littérature traditionnelle existante sur la problématique de cette étude. Une telle analyse sur les documents variés a pour but de bien cerner les aspects importants, relatifs à l'évaluation des lycéens en philosophie. Les données collectées par le biais de la recherche documentaire peuvent attirer l'attention des décideurs politiques sur les implications de la manière de corriger les copies de philosophie des apprenants au lycée.

Il est important de préciser que l'analyse de contenu et l'analyse statistique ont été mises à profit pour comprendre non seulement les données collectées, mais aussi de les mettre en lien avec les objectifs de recherche formulés au niveau de notre introduction. Par ailleurs, l'échantillon de l'étude, composé de 500 copies corrigées des lycéens des classes de la 12^{ème} année en philosophie, toutes les séries confondues, a été sélectionné par l'échantillonnage aléatoire simple. S'ajoutent à ce nombre, deux académies d'enseignement, à raison de trois lycées sélectionnés au niveau de l'académie d'enseignement de Bamako, rive gauche et un lycée sélectionné dans celle de Kalaban Coro. Le hasard a été privilégié dans le choix de l'échantillon relatif à cette étude à cause de sa scientificité et de sa représentativité de la population mère. Ainsi, les résultats obtenus par ce procédé reflètent les réalités du terrain. Quant aux 500 copies corrigées, elles ont été sélectionnées en fonction de séries des classes de terminale. Au niveau de chaque établissement enquêté, les copies corrigées ont été sélectionnées dans les séries disponibles, afin que la problématique liée à la question de la notation des connaissances des apprenants en philosophie soit mieux cernée.

L'échantillon de cette étude a été constitué comme suit : 91 copies sélectionnées dans le premier lycée enquêté, 123 copies sélectionnées dans le deuxième lycée enquêté, 143 copies sélectionnées dans le troisième lycée enquêté et 143 copies sélectionnées dans le quatrième lycée enquêté. Il est nécessaire de préciser que le nombre de lycée enquêté par académie et celui des copies sélectionnées par lycée enquêté se justifient par la grandeur des académies d'enseignement et des lycées enquêtés. C'est dire que les académies d'enseignement et les lycées enquêtés n'ont pas les mêmes effectifs, en termes d'établissements et d'élèves de la terminale. Le raisonnement suivant se consacrera sur l'analyse des écrits antérieurs relatifs à cette étude.

2. Revue théorique sur la question de correction des copies de philosophie au lycée

Dans cette rubrique, il est important de savoir que les documents présentés traitent essentiellement la question de l'objectivité de l'évaluation philosophique, la question de la fiabilité et de la fidélité du barème de notation utilisé par les professeurs de philosophie et la nécessité de la mise en œuvre d'un barème de notation harmonisé. Selon (Kalambele, 2022), il existe trop de subjectivité dans la correction des copies en philosophie au niveau de l'enseignement secondaire camerounais. Ces problèmes s'expliquent essentiellement soit par la non fiabilité des barèmes de notation ou soit par les conditions d'évaluation. L'auteur s'est référé à une étude antérieure pour conclure que les professeurs de philosophie n'utilisent pas de manière identique les grilles de notation des copies dans cette discipline. Une même production d'élèves a été corrigée par douze professeurs de philosophie, les scores collectés variaient de 12,5/20 à 14,5/20, soit un écart de deux points selon la correction de ces enseignants, (Kalambele, 2022). L'analyse de ces idées fait comprendre que les jugements des correcteurs sont assez aléatoires.

Dans le même ordre d'idées, (Merle, 2007) soutient que la note scolaire est une fabrication sur la base du contexte scolaire et du contexte social, d'où des écarts considérables qui peuvent aller jusqu'à trois points entre les notes. Selon (Coulibaly, 2024), à l'issue d'un test réalisé par les lycéens en philosophie, les notes obtenues montrent qu'ils ont un niveau hétérogène dans cette discipline. Cet état de fait met en relief la question de l'écart considérable dans une discipline similaire, voire dans les productions similaires. Au regard de l'importance qu'accorde l'école aux bulletins scolaires, les notes chiffrées doivent être accompagnées de l'explication qualitative justifiant pour les élèves le sens de ces notes. Cela permet de mettre en lumière la fonction pédagogique de la note, (Eduscol, 2020). Selon l'analyse de (Jamet, 1990), le subjectivisme dans la notation des copies de philosophie au lycée a pour manifestations : les grands écarts de notes en fonction des correcteurs. Les annotations constituent des moyens permettant de cerner les contours de ces écarts afin que la

note attribuée soit beaucoup plus significative pour les apprenants. Pour Le Figaro étudiant (2023), la correction des copies de philosophie au Bac français suit une procédure rigoureuse et laisse peu de place au libre arbitre. Cette procédure se réalise en trois étapes essentielles, à savoir : une réunion de discussion des correcteurs sur les principes de notation, ensuite, chaque correcteur attribue les notes provisoires selon ces principes et enfin, les notes ne sont définitives qu'après la réunion d'harmonisation.

La question de la notation suscite beaucoup d'interrogations dans les milieux scolaires, en France. Ces questionnements se rapportent généralement sur les critères et les types d'évaluation, appropriés. Il ressort des constats qu'au niveau de l'enseignement secondaire, toutes les évaluations sans distinction de disciplines sont axées sur la notation chiffrée alors que les acteurs de l'école ne sont pas unanimes sur la fiabilité d'un tel système de notation.

Au regard de ces insuffisances, (Moinet, 2018) propose l'expérimentation d'une notation axée sur les lettres comme les cas de la Suède, du Danemark et le Royaume-Uni. Dans ces pays, les élèves sont évalués sur une échelle comportant six ou huit paliers de compétences selon les cas avec les notes : De A à F ou de A à H. À titre illustratif, pour amoindrir la subjectivité dans la correction des copies de philosophie, en France, lors de la correction des épreuves de philosophie du baccalauréat sont organisées les réunions d'entente et d'harmonisation pour fixer les critères de notation afin que les notes attribuées soient assez objectives. Tout cela montre les difficultés d'attribution des notes incontestables en philosophie. Il est important de préciser que ces acteurs apprécient différemment ces pratiques. Il y a ceux qui pensent que ces réunions ont permis au fil des années de diminuer les écarts de notes et d'autres expliquent qu'à cause de la particularité de chaque copie de philosophie, il paraît nécessaire de laisser chaque correcteur avec son libre arbitre, (Académie de Normandie, 2013). D'après (Ndzedi, 2020), pendant longtemps, à cause du caractère discutable des idées en philosophie, l'élaboration de grilles de notation communes n'était pas jugée opportune. De nos jours, il est évident que l'objectivité des notes attribuées dépende en grande partie de ces grilles.

En outre, les critères clairs de notation aident non seulement les enseignants à prendre les meilleures décisions, mais aussi ils contribuent à minimiser l'arbitraire dans l'évaluation des connaissances philosophiques des apprenants. L'auteur explique que le morcellement de la copie de philosophie en fonction des éléments de la grille d'évaluation n'entame en rien l'unicité d'une copie de philosophie. Les 20points du commentaire philosophique se répartissent comme suit : l'introduction à noter sur 5points (thème du texte, question implicite, thèse de l'auteur, thèse adverse et problématique née entre les thèses) ; le développement à noter sur 10 points (étude ordonnée ou explication du texte et intérêt philosophique du texte) et la conclusion à noter sur 5points (rappel du thème du texte, de la thèse de l'auteur et de la thèse adverse, et positionnement théorique personnel). S'agissant de la dissertation philosophique, l'introduction à noter sur 5points (formulation du problème philosophique et problématiques) ; le développement à noter sur 5points (thèse et antithèse, mais la synthèse est facultative) et la conclusion à noter sur 5points (rappel de la thèse et de l'antithèse, et positionnement personnel), (Ndzedi, 2020).

En dissertation philosophique, la réussite des élèves passe par la maîtrise des critères d'évaluation. Le Montagner (2009) explique que ces critères peuvent être construits avec les élèves et le professeur. L'auteur illustre cette stratégie à travers des situations concrètes de classe (le texte de Platon sur le mythe de la caverne et les productions d'élèves) à partir desquelles, les apprenants ont pris conscience de certaines attentes des évaluateurs en philosophie (la précision, la cohérence, la logique, la bonne écoute, la réflexion, la conceptualisation, la problématisation, l'argumentation, etc.) à l'égard des évalués. Un tel exercice permet aux apprenants de s'autoévaluer et d'avoir progressivement une autonomie. Dans l'étape suivante, notre analyse portera sur les résultats d'enquête.

3. Présentation et analyse des résultats d'enquête

Dans cette rubrique, il est question de présenter et analyser deux types d'informations collectées auprès des inspecteurs pédagogiques régionaux de l'enseignement secondaire et dans les lycées, notamment sur les copies corrigées des élèves de la terminale en philosophie.

3.1. Etats de lieux du cadre institutionnel de la correction des copies de philosophie au Mali

Pour mieux comprendre la question de la correction des copies de philosophie des lycéens maliens, nous avons interrogé quelques inspecteurs pédagogiques régionaux de l'enseignement secondaire (IPRES), au Mali. Ces investigations ont permis de comprendre qu'il existe très peu de textes institutionnels (ni un arrêté ministériel, ni une lettre circulaire du département de l'éducation nationale) relatif au barème de l'évaluation des connaissances philosophiques au lycée.

Malgré l'insuffisance de document institutionnel en la matière, il est quand même important de préciser que des barèmes de notation ont été harmonisés par l'inspection générale de l'éducation en collaboration avec les inspections pédagogiques régionales de l'enseignement secondaire, afin de corriger les copies du baccalauréat malien. Ces barèmes ont été initiés, dans le cadre de la mise en œuvre de l'approche par compétences (APC), dans le contexte de l'étude. Par ailleurs, l'analyse de ces investigations laisse apparaître la nécessité de formaliser et institutionnaliser davantage les pratiques enseignantes en matière d'évaluation des connaissances philosophiques de ces apprenants. Cela permet non seulement d'amoinrir les subjectivités dans les notations en question, mais aussi de rendre les notes plus intelligibles. En ce qui concerne les barèmes utilisés au Mali, ils sont axés sur les différentes parties du traité du sujet de la dissertation, du commentaire philosophique ou de la lecture méthodique. Un plafond de note est attribué à chaque partie du traité du sujet. En dissertation, les notes sont attribuées comme suit : 7points, 8points, 3points et 2points, respectivement pour l'introduction, le développement, la conclusion et la présentation de la copie. S'agissant du commentaire et de la lecture méthodique, les notes sont attribuées comme suit : 8points, 8points, 2points et 2points, respectivement pour l'introduction, le développement, la conclusion et la présentation de la copie.

Toutefois, il convient de rappeler qu'avant l'avènement de l'approche par compétences dans le système éducatif malien, la notation des productions philosophiques des lycéens se faisait de façon globale (exemple : l'élève pouvait voir 08/20 sur sa copie, sans savoir dans quelle partie, il a moins bien travaillé). Dans une telle situation, il aura du mal à intégrer convenablement ses erreurs, afin de parfaire ses compétences.

3.2. Les résultats d'enquête sur les copies corrigées des lycéens en philosophie

Les résultats collectés sur le terrain peuvent être classés en quatre types d'information qui vont des notes des lycéens en philosophie, au barème de la notation, à la correction des erreurs sur les copies corrigées par les enseignants. Les tableaux ci-dessous fournissent plus de détails sur ces résultats.

3.2.1. Présentation des notes relevées sur les copies corrigées des lycéens

Les notes sont présentées et analysées dans cette rubrique dans le but d'apprécier le niveau d'acquisition des lycéens en philosophie. Ce travail permet de comprendre les aptitudes que ces apprenants ont dans la discipline en question. Ces résultats permettent également d'apprécier la qualité des apprentissages en rapport avec la philosophie au lycée.

Notes obtenues par les élèves sur les copies corrigées	Nombre de copies	Pourcentage %
Moins de 08/20	208	41,60
De 08/20 à moins de 10/20	65	13
De 10/20 à moins de 12/20	124	24,80
De 12/20 à moins de 14/20	74	14,80
14/20 et plus	29	4
Total	500	100

Tableau 1. Les notes obtenues par les élèves sur les copies corrigées des épreuves de philosophie au lycée (Source : enquêtes personnelles, février 2025)

Sur les 500 copies corrigées des élèves de la terminale en philosophie, toutes les séries confondues, 208 copies ont comporté les notes de moins de 08/20, soit 41,60% du nombre de copies du présent tableau. Sur 65 copies corrigées, soit 13% des copies corrigées de ce tableau, les notes variant de 08/20 à moins de 10/20 ont été identifiées. Des notes comprises entre 10/20 et moins de 12/20, et celles comprises entre 12/20 et moins de 14/20, ont été repérées respectivement sur 124 copies corrigées et sur 74 copies corrigées, soit respectivement 24,80% et 14,80% des copies corrigées de ce tableau. Enfin, sur 4% des copies corrigées, soit 29 copies corrigées, les notes de 14/20 et plus ont été constatées.

L'analyse de ces données montre que sur les copies corrigées de 500 élèves en philosophie au lycée, un effectif cumulé de 227 élèves a eu la moyenne avec les scores variant de 10/20 à 14/20 et plus. Ces statistiques montrent non seulement que plus de la moitié des élèves concernés par cette étude ont obtenu des notes en dessous de la moyenne, 10/20, mais aussi ces résultats indiquent à quel point, une part significative d'apprenants éprouve encore de réelles difficultés en philosophie.

3.2.2. Respect du barème de notation des copies de philosophie au lycée

Il s'agit ici de savoir si les professeurs de philosophie respectent le barème en vigueur au Mali, dans la notation des copies de philosophie des lycéens. Ce barème préconise l'attribution des points par l'enseignant à chaque partie du traité de l'apprenant (l'introduction, le développement, la conclusion et la présentation de la copie). Les points attribués dépendent des éléments qui composent chacune de ces parties citées dans les parenthèses.

Respect du barème sur les copies corrigées	Nombre de copies	Pourcentage %
Oui	207	41,40
Non	293	58,60
Total	500	100

Tableau 2. Respect par les enseignants du barème de la notation des épreuves de philosophie au lycée (Source : enquêtes personnelles, février 2025)

En ce qui concerne le respect du barème de la notation des connaissances des lycéens en philosophie. Selon les résultats du présent tableau, sur les 500 copies corrigées des élèves, les professeurs ont respecté le barème de la notation sur 207 copies corrigées, soit 41,40% des copies corrigées, présentées dans ce tableau. Par ailleurs, il a été remarqué sur 293 copies corrigées que les professeurs de philosophie n'ont pas respecté ledit barème. En d'autres termes, ce barème n'a pas été respecté sur 58,60% des copies corrigées sur lesquelles cette étude a porté. Ainsi, il est à constater que la plupart de ces professeurs ont préféré attribuer des notes de façon globale (exemple : 11/20), tandis que la norme en vigueur au Mali, exige une notation détaillée (exemple : en dissertation, 7points pour l'introduction, 3points pour la conclusion, etc.) Ce non-respect des normes de correction par les enseignants peut mettre les

apprenants dans les situations d'apprentissage confuses et impacter négativement leurs performances dans la discipline en question, car l'évaluation doit être formatrice. En appliquant correctement le barème exigé, les apprenants prennent conscience de leurs forces et limites.

3.2.3. Les copies corrigées des lycéens en philosophie comportant les appréciations et les annotations

Les résultats montrent que les enseignants corrigent différemment les copies de philosophie au lycée. Souvent, cela peut provoquer des confusions chez les apprenants. Les résultats présentés dans cette rubrique contribuent à la meilleure compréhension de ces différences d'appréciation des copies de philosophie des apprenants.

Annotations / Appréciations	Nombre de copies	Pourcentage %
Simple appréciations sur les copies corrigées	42	8,40
Appréciations accompagnées des annotations sur les copies corrigées	394	78,80
Aucune annotation sur les copies corrigées	34	6,80
Aucune appréciation sur les copies corrigées	30	6
Total	500	100

Tableau 3. Les appréciations et les annotations sur les copies corrigées des épreuves de philosophie au lycée (Source : enquêtes personnelles, février 2025)

Après analyse des données de ce tableau, il est à constater que les copies corrigées sur lesquelles ce travail a porté, 42 d'entre elles, soit 8,40% des données du tableau, ont comporté ces appréciations (faible, insuffisant, passable, bien, etc.).

Des copies corrigées sur lesquelles, ces appréciations ont été accompagnées par les annotations sont au nombre de 394, soit 78,80% des résultats de ce tableau. Un tel résultat laisse penser que la plupart des professeurs de philosophie sont dans une dynamique d'accompagnement des apprenants dans leurs apprentissages, en leur fournissant des détails, leur permettant de mieux comprendre l'évaluation de leurs travaux. Cette approche didactique contribue au développement des compétences philosophiques de ces apprenants. Cependant, il est nécessaire de préciser que sur 34 copies corrigées, aucune appréciation n'a été figurée. De même, sur 30 copies corrigées, soit 6% des résultats du présent tableau, aucune annotation n'a été constatée. C'est dire que certains enseignants n'ont pas conscience de l'importance des annotations et des appréciations dans la réussite de leurs élèves.

3.2.4. Typologie des annotations relevées sur les copies corrigées des lycéens en philosophie

Dans le tableau ci-dessous, l'objectif consiste à faire une classification des annotations, utilisées fréquemment par les professeurs de philosophie sur les copies corrigées des élèves du lycée. Ces annotations permettent de révéler les erreurs commises, très souvent par ces apprenants dans l'apprentissage de la philosophie.

Types d' annotations	Nombre de	Pourcentage
----------------------	-----------	-------------

	fois	%
Annotations sur la méthodologie du traitement des sujets	103	19
Annotations sur l'argumentation des thèses	353	65,12
Annotations sur les aspects grammaticaux	14	2,58
Annotations sur le vocabulaire ou l'orthographe	10	1,84
Autres annotations	62	11,43
Total	542	100

Tableau 4. Liste des annotations relevées sur les copies corrigées des épreuves de philosophie au lycée
(Source : enquêtes personnelles, février 2025)

L'analyse des données de ce dernier tableau laisse apparaître cinq types d'annotation, identifiés par notre enquête sur les copies corrigées des lycéens en philosophie. Les annotations sur la méthodologie du traitement des sujets ont été mentionnées 103 fois par les enseignants sur ces copies. Les annotations sur l'argumentation des thèses ou sur les contenus, les annotations sur le vocabulaire ou l'orthographe et les annotations sur les aspects grammaticaux, ont été mentionnées respectivement 353 fois, 14 fois et 10 fois par les enseignants sur les copies corrigées. Les autres annotations (exemple : écriture illisible, attention aux ratures, devoirs identiques, etc.) ont été remarquées 62 fois sur les copies corrigées des élèves. Les résultats du présent tableau font comprendre que la majorité des observations des professeurs de philosophie sur les productions des lycéens dans cette discipline se sont rapportées sur les erreurs relatives à l'argumentation ou l'appréciation du fond de ces productions. Ces annotations représentent 65,12% des données présentées dans ce tableau. Il est à remarquer que la plupart des annotations sont en rapport avec le fond et la méthodologie du traitement des devoirs. Cette remarque laisse apparaître la qualité des interactions pédagogiques. Par conséquent, la nécessité de prendre du recul dans les pratiques pédagogiques s'impose à certains enseignants.

Par ailleurs, les résultats du tableau montrent que les aspects grammaticaux, vocabulaires et orthographiques représentent un pourcentage cumulé de 4,42% des données de ce tableau. Ce qui laisse constater que les professeurs de philosophie essaient quand même d'attirer l'attention des apprenants sur ces aspects sans y accorder un intérêt particulier. La partie suivante portera sur la discussion des données collectées sur le terrain.

4. Discussion des résultats d'enquête

La plupart des auteurs exploités dans le cadre de cette étude ont mis un accent particulier sur les écarts constatés en général dans les notes scolaires et en particulier dans la notation des copies de philosophie au lycée, d'où la nécessité de rétrécir ces écarts. Ces auteurs sont entre autres : (Merle, 2007), (Coulibaly, 2024), (Kalambele, 2022) et (Jamet, 1990). Dans le même ordre d'idées, les données collectées lors de nos enquêtes de terrain confortent les pensées des auteurs ci-dessus mentionnés. Selon ces données, sur 500 copies corrigées des lycéens en philosophie, 208 copies ont comporté des notes de moins de 08/20 contre 29 copies corrigées comportant les notes de 14/20 et plus. L'analyse de ces résultats laisse apparaître l'évidence d'un grand écart entre les notes obtenues par les élèves en difficultés d'apprentissage de la philosophie et celles obtenues par des élèves qui apprennent la discipline en question avec moins de difficultés.

Au regard de ces constatations, la question de la subjectivité dans l'évaluation des connaissances philosophiques des apprenants semble évidente, d'où la nécessité pour les enseignants de prendre conscience des écarts entre les notes afin de les rétrécir davantage. Par ailleurs, (Ndzedi, 2020) et (Le Montagner, 2009) estiment que l'évaluation critériée, axée sur un barème détaillé demeure la meilleure manière d'évaluer les compétences des apprenants en philosophie. Ce type d'évaluation contribue non seulement à la diminution des écarts entre les

notes, mais aussi il permet d'amoindrir les subjectivités caractérisant les notations philosophiques.

En dépit de l'importance de ce type d'évaluation, selon les résultats issus de cette étude, sur 500 copies corrigées des lycéens, le barème de notation n'a pas été respecté sur 58,60% de ces copies. Il ressort de ces résultats que les professeurs de philosophie apprécient différemment le barème de notation des copies de philosophie au lycée. Ces appréciations diversifiées pourraient impacter négativement les scores de ces apprenants.

En ce qui concerne les annotations, (Eduscol, 2020) et (Jamet, 1990) soutiennent la nécessité d'une explication détaillée des notes chiffrées obtenues par les apprenants en philosophie. Cette approche permet non seulement aux élèves d'appréhender le sens de leurs notes, mais aussi contribue à l'intégration efficace des erreurs commises par les apprenants. En ce sens, les résultats des enquêtes relatives à cette étude font remarquer que sur 500 copies corrigées des lycéens en philosophie, 394 d'entre elles ont comporté des annotations accompagnant les notes chiffrées. Toutefois, il est important de préciser qu'aucune annotation ne figurait sur 34 copies corrigées. En gros, les auteurs exploités et la majorité des professeurs de philosophie, correcteurs des copies exploitées pendant notre enquête, accordent tous une importance particulière aux annotations comme l'une des méthodes de correction des erreurs des apprenants en philosophie au lycée.

Toujours, concernant les annotations, les données collectées dans le cadre de cette recherche ont permis de répertorier les annotations les plus utilisées par les professeurs de philosophie dans la correction des copies des lycéens. Les annotations en rapport avec les contenus ou les argumentations sont les plus nombreuses, suivies de celles relatives à la méthodologie des devoirs. Ce constat soulève deux problèmes majeurs auxquels les lycéens sont confrontés dans l'apprentissage de la philosophie, à savoir : le faible niveau d'analyse et la non-maîtrise des plans académiques des devoirs de philosophie.

Conclusion

Au regard de l'importance qu'accorde le système éducatif malien à la philosophie, son enseignement mérite des réflexions en vue de détecter les éventuelles faiblesses qui le minent et de proposer de nouvelles alternatives permettant d'augmenter la qualité des résultats.

Pour cerner les tenants et les aboutissants de la problématique liée à la correction des copies de philosophie au lycée, la méthodologie mise en œuvre a combiné la méthode mixte et la recherche documentaire en vue de réaliser ce travail.

Cette recherche documentaire a permis de comprendre que les professeurs de philosophie et les auteurs ont des représentations différentes sur le sens de la note et de la notation en philosophie. Pour rendre les notes intelligibles, justes et fidèles, certains auteurs ont proposé les notations axées sur les lettres de l'alphabet français. Pour d'autres, au regard de la nature de la philosophie, il semble impossible d'harmoniser les barèmes de notation de cette discipline.

Les données collectées dans ce contexte ont permis de savoir qu'au Mali, le barème de notation de la philosophie n'est pas assez institutionnalisé (ni arrêté ministériel, ni lettre circulaire du département ministériel). Actuellement, le barème en vigueur dans le contexte de l'étude est le résultat d'harmonisation des différentes inspections pédagogiques. En outre, les enquêtes menées sur le terrain ont montré que plus de la moitié des professeurs de philosophie n'ont pas respecté le barème de notation en vigueur. La correction étant une partie sensible des activités pédagogiques, il a été constaté que de nombreux professeurs de philosophie ne prêtent pas une attention particulière à cette sensibilité, d'où les multitudes de démarches de ces enseignants dans la correction des copies de philosophie au lycée. Certaines de ces démarches produisent très difficilement les effets escomptés.

Il a été remarqué sur de nombreuses copies, retenues dans le cadre de cette étude que certains enseignants se sont contentés d'attribuer des notes chiffrées sans aucune explication justifiant ces notes. Du coup, au lieu que la correction soit une aide pour les apprenants, elle provoque de difficultés supplémentaires, car l'élève va se retrouver dans une situation de confusion totale. Toutefois, la majorité de ces enseignants utilisent quand même les annotations pour justifier les notes chiffrées. Il ressort également de ces résultats que plus de la moitié des apprenants concernés par cette étude n'ont pas un niveau satisfaisant en philosophie. Les liens entre ces mauvaises notes et le non-respect du barème de notation n'ont pas été établis par ce travail. Il est nécessaire de rappeler que tout procédé utilisé dans le cadre de l'évaluation des connaissances des lycéens en philosophie peut avoir des implications positives ou négatives sur ces apprenants. Par conséquent, les enseignants doivent prendre conscience de la portée de leurs décisions relatives à la notation des copies de leurs élèves.

Enfin, pour comprendre davantage la problématique de la correction des copies de philosophie au lycée, il est nécessaire d'entreprendre d'autres études permettant de comparer en termes d'efficacité les notes numériques, les notes en lettres de l'alphabet et les notes en couleurs différentes. Ces aspects n'ont pas été assez développés au cours de cette étude.

Références bibliographiques

- Académie de Normandie. (2013). Réflexions sur l'évaluation et la notation des copies de philosophie au baccalauréat. <https://philosophie.ac-normandie.fr/spip.php?rubrique64>, (consulté le 18 janvier 2025).
- Coulibaly, S. (2024). *Identification et traitement didactique de l'erreur en philosophie chez les lycéens de la commune IV du district de Bamako*. [Thèse de doctorat en Sciences de l'éducation et de la formation, IPU].
- Eduscol. (2020). L'Evaluation des travaux en classe de philosophie. <https://eduscol.education.fr/document/24058/download> (consulté le 18 janvier 2025)
- Le Figaro/étudiant. (2017). Bac : comment sont corrigées les copies de philosophie ? https://etudiant.lefigaro.fr/article/bac-la-correction-d-une-copie-de-philo-laisse-peu-de-place-au-hasard_5ed718fc-571f-11e7-bab4-c4b90180982c/ (consulté le 13 janvier 2025).
- Jamet, M. (1990). L'enseignement philosophique au miroir du baccalauréat. *Revue Française de Pédagogie*, n°90. <https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=6144127> (consulté le 17 janvier 2025)
- Kalambele, J. (2022). Evaluation de la philosophie au secondaire au Cameroun selon l'APC Confusions et approximations autour du nouveau paradigme. *Revue Diotime*, n°90. <https://diotime.lafabriquephilosophique.be/numeros/090/013/print/print.pdf> (consulté le 20 janvier 2025)
- Le Montagner, J. (2009). L'accompagnement de la construction par les élèves des critères d'évaluation de la dissertation. *Revue Diotime*, n°39. <https://diotime.lafabriquephilosophique.be/numeros/039/009/print/print.pdf> (consulté le 20 janvier 2025)
- Merle, P. (2007). *Les notes/Secrets de fabrication*. Collection : Education et société, Presses Universitaires de France. <https://shs.cairn.info/les-notes-secrets-de-fabrication--9782130561668?lang=fr> (consulté le 25 janvier 2025)
- Moinet, A. (2018). La notation scolaire : inconvénients et alternatives. Hal-01700229V2
- Ndzedi, F. (2020). Gabon-évaluation en philosophie : proposition de grilles de notation du commentaire de texte et de la dissertation philosophique. *Revue Diotime*, n°85. <https://diotime.lafabriquephilosophique.be/numeros/085/029/print/print.pdf> (consulté le 20 janvier 2025).